

REGLEMENT DE LA COUPE VAUDOISE

2009 - 2010

1. La participation à la Coupe Vaudoise (CV) est ouverte à tous les joueurs licenciés Swiss Volley (sauf ligues nationales) appartenant au même club ou au même groupement Junior. L'inscription est de Fr. 50.-- par équipe et se fait uniquement via le formulaire électronique officiel sur le site www.svrv.ch.
2. Deux équipes féminines et masculines seront acceptées par club et numérotées. Des équipes Juniors peuvent être inscrites en plus.
3. Un joueur (une joueuse) junior ou senior ne peut jouer que dans une seule équipe de son club. Le responsable de la CV surveille l'application de ce point du règlement. En cas de non respect, les matchs joués dans d'autres équipes que la première seront déclarés perdus par forfait.
4. Lors du premier tour, les équipes d'un même club ne pourront pas jouer l'une contre l'autre.
5. Les matches se joueront selon les règles de Swiss Volley, les règlements du championnat vaudois et celui des compétitions officielles.
6. Lors du tirage au sort, la première équipe désignée est recevante. C'est cette équipe qui assumera un arbitrage pour ce tour de la compétition. Les équipes juniors jouent à domicile. Lors des matches, les frais d'arbitrage seront partagés entre les deux équipes, à raison de Fr. 60.-- chacune (déplacement inclus).
7. Si une équipe nouvellement inscrite à Swiss Volley région Vaud n'a pas encore d'arbitres, son adversaire sera désigné pour arbitrer.
8. L'équipe recevante fixera, d'entente avec l'adversaire, la date (en proposer au moins trois), le lieu et l'heure du match et en informera immédiatement le club arbitre par téléphone : elle confirmera ces informations par e-mail à l'adversaire, au club arbitre (e-mail du responsable des arbitres du club) et au responsable de la CV, selon l'échéancier ci-dessous, mais en tous les cas, au moins trois jours avant la date prévue pour le début du tour (date d'envoi de l'e-mail faisant foi). Le non-respect de ces obligations entraîne une amende de Fr. 40.--. Les responsables d'équipes participantes (équipes reçues ou arbitrant) ont l'obligation de s'informer auprès de l'équipe recevante s'ils n'ont pas reçu de nouvelles dans ce délai.
9. L'heure du match ne peut être fixée avant 19h00 les jours de semaine. En cas de difficulté pour fixer un match, c'est le responsable de la CV qui décide en dernier ressort. Les veilles de fêtes ne sont pas une excuse pour ne pas jouer.
10. Les tirages au sort des différents tours s'effectueront en public, dans la buvette de la salle Derrière-la-Ville 5, à Cheseaux-sur-Lausanne à 11 h 00.

11. Le paiement de la finance d'inscription doit être effectué avant le tirage au sort du premier tour. Le non-respect de ce délai entraîne une amende de Fr. 40.--.
12. Toute équipe ne s'étant pas acquittée de ses devoirs à la date du tirage au sort du 2^{ème} tour sera déclarée forfait, l'inscription restant due.
13. En cas de litige lors d'une rencontre, le protêt doit être déposé dans les 48 heures auprès du responsable de la CV.
14. Le club recevant doit adresser la feuille de match au responsable de la CV. Il la postera dans une boîte aux lettres de façon à ce qu'elle lui arrive dans les 7 jours suivant la fin du match, week-end compris, mais au plus tard dans les 24 heures pour les matches se jouant en fin de tour (donc affranchissement en courrier A si nécessaire). Le non-respect de ces délais entraîne une amende de Fr. 40.--.
15. Le challenge de la CV reviendra définitivement au club qui le gagnera, dans la même catégorie, trois années consécutivement ou cinq fois.
16. Tout rappel de paiement pour une amende verra le montant total majoré de Fr. 20.--. Le montant des amendes sera utilisé pour l'achat de prix aux finalistes.

Responsable: Bernard PYTHON, Ch. de Champ-Pamont 75, 1033 Cheseaux-sur-Lausanne
 Tél.: 021/731.40.22 Mobile: 079/255.22.25
bernard.python@vbccheseaux.ch

Versements: Compte postal: 10-25650-8
 SVRV
 Mention «Coupe vaudoise» et l' (les) équipe(s) concernée(s)

Calendrier:

- Inscriptions: avant le jeudi 27 août 2009, midi
- Finales: le 29 mai 2010, salle du Pierrier, à Clarens (organisateur Montreux Volley)
- Dates des tirages, annonces de matches et termes des tours:

	Tirage	Annonce jusqu'au	À jouer jusqu'au
1 ^{er} tour	05.09.09	26.09.09	25.10.09
2 ^{ème} tour	31.10.09	21.11.09	20.12.09
1/4 finales	02.01.10	23.01.10	21.02.10
1/2 finales	27.02.10	27.03.10	25.04.10